

BPA TRAVAUX FORESTIERS

- Travaux de bûcheronnage manuel
- Travaux de sylviculture
- Conduite de machines forestières (abattage ou débardage)

CONTENU & DÉROULEMENT DE LA FORMATION

UC* GENERALES

- UCG1** : mobiliser les outils nécessaires au traitement de l'information et à la communication dans la vie professionnelle et sociale. **35h**
- UCG2** : mobiliser des connaissances relatives aux domaines civique, social et économique. **35h**
- UCG3** : mobiliser des connaissances pour mettre en œuvre des pratiques professionnelles respectueuses de l'environnement et de la santé humaine dans une perspective de développement durable **35h**

UC D'OPTION

- UCO1** : mobiliser, en vue de sa pratique professionnelle, les connaissances scientifiques et techniques relatives à la forêt **45h**
- UCO2** : mobiliser des connaissances scientifiques et techniques relatives à l'utilisation des matériels et équipements d'exploitation forestière **70h**

UC DE SPECIALITE

- Spécifiques à chacune des spécialités **735h**

- Travaux de bûcheronnage** Utilisation de la tronçonneuse, abattage d'arbres en sécurité, travaux de façonnage
- Travaux de sylviculture** travaux de régénération forestière, opération de mise en place et d'entretien de peuplements, utilisation engins (tracteurs forestiers) et petits équipement (débroussailleuse, tronçonneuse...)
- Conduite de machines forestières** : conduite d'un porteur ou d'une abatteuse, réalisation de maintenance corrective et préventive des machines, informatique embarquée... **140h**

UC D'ADAPTATION REGIONALE À L'EMPLOI

- (Spécifiques à chacune des spécialités) **140h**

- Travaux de bûcheronnage** Tournage / GPS...
- Travaux de sylviculture** Attelage / GPS
- Conduite de machines forestières** : Martelage/ Création et réfection chemin, place de dépôt/ désembourber un porteur/ informatique embarquée...

- STAGE EN ENTREPRISE** **245h**

OBTENTION DU DIPLÔME

Le diplôme est délivré à l'issue de l'année de formation après validation de chaque unité capitalisable (UC)

- toutes les UC sont évaluées en contrôle continu
- possibilité de passer les UC non validées pendant 5 ans.

- La formation valide le SSTA (Sauveteur Secouriste du Travail Agricole) et le CACES pour les catégories 1 et 9 définies dans la recommandation R. 372/ CACES R390

INSCRIPTION

Dossier de candidature à télécharger sur le site www.bazas.educagri.fr.

REMUNERATION

La rémunération se fait en fonction du statut du candidat et son activité professionnelle antérieure.

RECRUTEMENT

4 temps composent le recrutement des candidats :

- Rencontre avec un conseiller Pôle Emploi Prescription par celui-ci sur Aquitaine Cap Métiers uniquement pour les demandeurs d'emploi
- participation à la réunion d'information collective
- entretien administratif
- Rendez-vous et entretien avec formateur technique (Possibilité de visiter des chantiers en cours)

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les tarifs pour l'hébergement et la restauration sont consultables sur notre site www.bazas.educagri.fr

Journées portes ouvertes :

Samedi 03 février 2018 de 9h à 13h

Samedi 24 mars 2018 de 9h à 13h

Réunion d'information collective :

Non définie à ce jour, contacter le Centre Sous réserve de l'accord du Conseil Régional Nouvelle Aquitaine